



L'OL Groupe annonce le projet d'entrée dans son capital du fonds d'investissement chinois IDG Capital Partners, à hauteur de 20%, pour un montant total de 100 millions d'euros, au cours de 3,3429 euros pour les actions et de 305,3404 euros pour les OSRANES, soit des primes respectives de 18,54% et 60,71% par rapport aux derniers cours cotés.

Ce projet s'accompagne d'un projet de *Joint-Venture* visant à promouvoir la notoriété de l'Olympique Lyonnais et à valoriser son savoir-faire en République Populaire de Chine, à Hongkong, à Macao et à Taiwan.

Il est prévu d'affecter une part substantielle des fonds levés à la réduction de la dette d'OL Groupe, entraînant une baisse corrélative des frais financiers, permettant d'envisager le refinancement global des dettes subsistantes.

Lyon, le 12 août 2016

OL Groupe annonce la signature d'un protocole d'accord entre OL Groupe et IDG Capital Partners en vue de permettre au groupe IDG Capital Partners (« IDG ») d'entrer dans le capital d'OL Groupe à hauteur de 20%. Ce protocole d'accord prévoit également un projet de *Joint-Venture* entre OL Groupe et IDG avec pour objectif de promouvoir la notoriété de l'Olympique Lyonnais et de valoriser son savoir-faire en Chine.

Projet de prise de participation à hauteur de 20% du capital d'OL Groupe

Le volet capitalistique du projet consiste en une prise de participation d'IDG à hauteur de 20% du capital d'OL Groupe sur une base *fully diluted*, tenant compte de la dilution potentielle liée à l'ensemble des OSRANES émises et à émettre en faveur d'IDG.

Il est prévu que cet investissement de 100 millions d'euros soit réalisé sous la forme d'une souscription d'actions nouvelles réservée à IDG (représentant 20% des actions totales après émission des nouvelles actions) et de nouvelles OSRANES assimilées aux OSRANES existantes (représentant 20% des OSRANES totales après émission des nouvelles OSRANES).

La prise de participation se fera sur la base d'une valorisation d'OL Groupe (OSRANES comprises) de 400 millions d'euros avant investissement et 500 millions d'euros post-investissement.

Il est ainsi prévu de proposer aux actionnaires d'OL Groupe que cette souscription se répartisse comme suit :

- émission de 11.589.852 actions nouvelles (sur la base d'un nombre d'actions existantes de 46.359.410 actions), pour un montant total de 38.743.716,25 d'euros, souscrites au prix de €3,3429 par action, soit une prime de 18,54% par rapport au dernier cours coté; et
- émission de 200.625 OSRANES nouvelles (sur la base d'un nombre d'OSRANES existantes de 802.502), pour un montant total de 61.258.917,75 euros, souscrites au prix de €305,3404 par OSRANE, soit une prime de 60,71% par rapport au



dernier cours coté. Ces nouvelles OSRANes seront entièrement assimilables aux OSRANes existantes. Pour mémoire, chaque OSRANE donne droit à attribution d'au maximum 91,334 actions nouvelles ou existantes. Voir Note d'opération du 29 juillet 2013 (visa AMF No. 13-431) et avis d'information BALO du 19 juin 2015 relatif à l'ajustement du ratio d'attribution et de remboursement suite à une augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription.

IDG prendra un engagement de conservation (*lock-up*) de deux ans à compter de sa souscription aux actions et aux OSRANes et aura entre deux et trois sièges au conseil d'administration d'OL Groupe (en fonction de la taille du conseil).

OL Groupe prévoit d'utiliser une part substantielle du produit de cette prise de participation pour refinancer une partie de sa dette et réduire ainsi ses frais financiers.

L'admission à la cote des actions et des OSRANes émises au profit de IDG donnera lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Projet de Joint-Venture :

Ce projet s'accompagne d'un projet de *Joint-Venture*, structurée sous forme de société commune nouvellement constituée en République Populaire de Chine, devant être détenue à hauteur de 55% par IDG et de 45% par OL Groupe. Elle aura pour objet la promotion de la notoriété de l'Olympique Lyonnais et la valorisation de sa marque et de son savoir-faire (notamment dans le domaine de la formation des joueurs) en République Populaire de Chine, à Honkong, à Macao et à Taiwan.

La *Joint-Venture* pourra :

- établir des partenariats avec des sociétés locales ;
- créer et développer des écoles de football ou des centres d'entraînement ;
- vendre et promouvoir la vente de billets pour les matchs de l'OL à des touristes chinois ;
- proposer des services d'« *hospitality* » liés aux matchs de l'OL et au Grand Stade.

L'Olympique Lyonnais, 1^{er} Club formateur de France et 2^{ème} Club formateur Européen, est fier de continuer d'exporter son savoir-faire à l'international, qui se poursuit depuis plusieurs années.

Le club, qui a fait le choix de construire son propre stade et qui en détient la pleine propriété, constate depuis le début de l'année 2016 les impacts positifs de ce projet ambitieux et la pertinence de l'investissement dans ce formidable outil de développement pour le futur, qui se traduit déjà dans le chiffre d'affaires pour l'année close au 30 juin 2016 ([voir communiqué du 25 juillet 2016 sur l'activité](#)).

L'équipe masculine de l'OL a terminé à la 2^{ème} place du Championnat et est directement qualifiée en Ligue des Champions. L'équipe féminine est Championne de France pour la 10^{ème} année consécutive et a remporté sa 3^{ème} Ligue des Champions en 6 ans.

*



L'ensemble du projet, négocié directement par Jean-Michel Aulas avec IDG, a reçu le soutien de principe unanime du Conseil d'Administration d'OL Groupe. Il reste soumis aux conditions usuelles applicables pour ce type de projet, notamment l'approbation définitive par le Conseil d'Administration d'OL Groupe suite à l'établissement de la documentation juridique, l'approbation des émissions de titres réservés à IDG par les actionnaires d'OL Groupe lors d'une assemblée générale extraordinaire et l'obtention des autorisations administratives requises des autorités chinoises. Si ce projet reçoit l'approbation définitive du Conseil d'Administration et de l'assemblée générale d'OL Groupe, il est prévu qu'il soit réalisé au quatrième trimestre 2016 ou au plus tard au cours des deux premiers mois de 2017. S'il n'est pas mené à bien au plus tard le 28 février 2017, IDG peut avoir dans certains cas l'obligation de verser un *break-up fee* de 15 millions d'euros à OL Groupe.

Jean-Michel Aulas, Président-Directeur général d'OL Groupe a déclaré : « *Le rapprochement capitalistique et opérationnel avec le consortium IDG est une étape décisive dans la croissance d'OLG et son positionnement comme un des acteurs européens les plus ambitieux du football européen. Cette 4^{ème} phase de développement après l'arrivée de Pathé au capital en 1999, l'introduction en bourse en 2007, puis l'inauguration du stade et des complexes d'entraînements et de formations en 2016 permettra d'accélérer l'ambition internationale d'OLG et sa stratégie de développement, avec un partenaire chinois qui symbolise aussi à Lyon, étape essentielle de la route de la soie, une coopération ambitieuse et amicale entre la Chine et la France. Je tiens à remercier Monsieur Jianguang Li, personnalité reconnue dans le monde financier et capitalistique chinois pour son savoir-faire et son aura, qui ont été décisifs quant au choix du groupe partenaire, OLG ayant été approché par plusieurs autres groupes asiatiques.* »

Jianguang Li, l'un des « *General Partners* » d'IDG a déclaré pour sa part : « *IDG est fière de participer au développement de l'Olympique Lyonnais à travers ce partenariat global et unique entre l'un des meilleurs clubs de football européen et l'un des consortiums chinois les plus performants, avec plus de 450 participations en portefeuille. Il est certain que ce partenariat créera des synergies importantes grâce à nos investissements et à notre savoir-faire en matière de sport, uniques sur le territoire chinois. La participation de Jean-Michel Aulas, Président et actionnaire principal d'OLG, présent dans de nombreuses institutions européennes du football, a été un élément déterminant de notre engagement.* »

*



OL GROUPE

A propos d'OL Groupe : Organisé autour de l'Olympique Lyonnais, club de football fondé à 1950 et dirigé par Jean-Michel Aulas depuis 1987, OL Groupe est un acteur leader du secteur du divertissement et des médias en France. Depuis sa création en 1999, OL Groupe bâtit son développement sur un modèle précurseur qui allie récurrence et solidité financière autour de cinq produits d'activité complémentaires : billetterie ; partenariats et publicité ; droits marketing et tv ; produits de la marque ; et *trading* de joueurs. OL Groupe est une société cotée sur Euronext Paris (Compartiment C). Elle publie un Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers chaque année. Tout investisseur est invité à s'y reporter, y compris notamment la section « Facteurs de risques ».

OL Groupe

Tel : +33 4 81 07 55 00
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:
dirfin@olympiquelyonnais.com
www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Services – CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs



A propos d'IDG Capital Partners : Fondé en 1993, IDG Capital Partners fut le premier fonds d'investissement étranger à entrer sur le marché chinois et à s'intéresser aux entreprises chinoises. Depuis deux décennies, IDG soutient plusieurs entrepreneurs exceptionnels qui ont construit certains leaders technologiques des plus reconnus au monde. Dans le cadre de cette démarche, IDG a développé une profonde compréhension du marché chinois et a établi des partenariats forts avec de nombreuses entreprises leaders parmi les plus influentes dans le monde des affaires. IDG Capital Partners a notamment réalisé plus de 450 investissements dans diverses industries telles que l'internet et l'internet mobile, le sport, le tourisme, la santé et les nouvelles technologies et les nouveaux services qui y sont associés.